

Image not found or type unknown



Vol de telephone doit-on prendre obligatoirement un avocat

Par **djad**, le **26/08/2019** à **16:56**

Bonjour,
Je suis mère de famille de 50 ans, j'ai mon fils qui passe au tribunal le 6 septembre pour un vol de téléphone ;
L'état lui a transmis un avocat d'office cependant elle lui réclame 600 Euros .
Doit-on prendre malgré tout cet avocat ou pouvons nous faire sans ?
Quand cour t'il ?
J'ai peur car c'est mon seul enfant.
Cordialement,
Madame Lamy